



GOUVERNEMENT DE LA  
POLYNESIE FRANÇAISE

---

MINISTERE  
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,  
*en charge de la réforme fiscale,  
de la formation professionnelle,  
des réformes administratives  
et de la fonction publique*

DIRECTION GENERALE  
DES RESSOURCES HUMAINES

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE  
D'AIDE MEDICO-TECHNIQUE PRINCIPAL DE LA  
FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE  
FRANCAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

**EPREUVE ECRITE : REDACTION D'UN RAPPORT SUR LES  
FONCTIONS EXERCEES PAR LE CANDIDAT DEPUIS SA  
NOMINATION DANS LE CORPS DES AIDES MEDICO-  
TECHNIQUES**

**Vendredi 27 juillet 2012**

**(Durée : 1 heure 30 – coefficient 2)**

**Aucun autre document n'est autorisé.**

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE  
D'AIDE MEDICO-TECHNIQUE PRINCIPAL  
AU TITRE DE L'ANNEE 2012

\*\*\*\*\*

Vous travaillez dans un des 28 postes de santé des Tuamotu, vous êtes seul(e) en poste :

- 1) Comment vous situez vous dans l'organigramme de la santé ?
- 2) Décrivez l'inventaire de vos tâches quotidiennes ;
- 3) Quel est votre rôle en matière d'hygiène :
  - a. de la structure ;
  - b. des soins.
- 4) Situez votre rôle dans l'accueil des patients.
- 5) Si une difficulté d'ordre médical que vous ne pouvez résoudre apparaît, que faites vous ?
  - a. Quelles informations devez vous recueillir afin de les transmettre ?
  - b. Qui appelez-vous ?